

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

COMMUNIQUÉ

EXERCICE D'ADMISSION EN GRADE 10 DANS UNE ACADEMIE- JANVIER 2023

Le ministère tient à informer les parents dont les enfants ont reçu une lettre d'admission pour une place dans une Académie qu'ils doivent se présenter à cette école accompagnés de leurs enfants pour les formalités d'admission le **jeudi 22 décembre** entre **9 heures et 15 heures**.

Pièces requises

Tous les parents devront se munir des pièces suivantes pour l'inscription de leur enfant :

- (i) La lettre d'admission
- (ii) Les résultats du NCE 2021-2022 de l'enfant (original + 1 photocopie)
- (iii) L'extrait de naissance de l'enfant (original + 1 photocopie)
- (iv) La carte d'identité du parent (original + 1 photocopie)
- (v) 2 photos passeport de l'enfant pour les formalités relatives au transport gratuit

Au cas où le parent ne se présente pas comme indiqué ci-dessus pour les formalités d'enregistrement, la place offerte préalablement sera déclarée vacante.

16 décembre 2022

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE
MITD HOUSE, PHOENIX 73544